

Les étrangers en Italie à la fin du XVIII^{ème} siècle



Les premiers réfugiés de la Révolution. Dessin anonyme, Paris, Bibliothèque nationale

Jeudi
29 Novembre 2018

9h30 - 12h30

Salle B1

Bâtiment ARSH

1281 avenue centrale - Domaine universitaire

Intervenants :

Gilles Bertrand, Univ. Grenoble Alpes

Carlo Bazzani, Univ. de Gênes/UGA

Domenico Maione, Univ. Federico II de Naples/UGA

Le cas de l'Italie à la fin du XVIII^e siècle permet d'interroger la mise en place de procédures plus contraignantes pour identifier et contrôler les étrangers. Dans le contexte de survivance tardive de l'Ancien Régime tandis que la Révolution fait rage en France, puis de recomposition de la carte politique italienne marquée notamment par la chute de la République de Venise (mai 1797) et l'avènement de la République romaine (février 1798), les émigrés affluent et les idées révolutionnaires se répandent. Comment, dès lors, les régimes anciens ou nouveaux de la péninsule ajustèrent-ils leur politique de surveillance et de fichage des étrangers ? C'est cette question brûlante d'actualité qui sera abordée à travers une série de recherches en cours.

Gilles Bertrand

Procédures d'identification et traumatisme de l'émigration : quelques remarques sur le cas de l'Italie à l'époque révolutionnaire

Carlo Bazzani

Les étrangers dans la République de Venise pendant les dernières années du gouvernement de la Sérénissime : le cas de la ville de Brescia

Domenico Maione

L'administration de l'étranger au temps de la République romaine de 1798-1799